

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS239/3  
22 novembre 2001

(01-5927)

---

Original: anglais

## ÉTATS-UNIS – DROITS ANTIDUMPING SUR LE SILICIUM MÉTAL EN PROVENANCE DU BRÉSIL

### Demande de participation aux consultations

#### *Communication des Communautés européennes*

La communication ci-après, datée du 19 novembre 2001, adressée par la Délégation permanente de la Commission européenne à la Mission permanente des États-Unis, à la Mission permanente du Brésil et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

---

Je me réfère à la "Demande de consultations présentée par le Brésil" concernant l'affaire "États-Unis - Droits antidumping sur le silicium métal en provenance du Brésil" (WT/DS239/1/Rev.1, G/L/480/Rev.1, G/ADP/D37/1/Rev.1), qui a été distribuée le 7 novembre 2001.

Les Communautés européennes demandent, conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends, à participer aux consultations.

Nous vous saurions gré de nous tenir informés de la date et du lieu des consultations.

---